

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2017

ORGANISATION JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 - (N° 383)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AC100

présenté par
Mme Amadou, rapporteure

ARTICLE 7

Après les mots :

« ce code »,

supprimer la fin de l'alinéa 1.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.